

REGLEMENT DU TIRAGE AU SORT « Gagnez un séjour sur l'île de Kos avec le Crédit Agricole et Ailleurs voyages »

organisé par le Crédit agricole Centre-est et Ailleurs voyages

ARTICLE 1 : Le Crédit agricole Centre-est, 1, rue Pierre Truchis de Lays, 69410 Champagne au Monts d'or, organise du vendredi 2 mars 2012 au dimanche 4 mars 2012 une animation « Gagnez un séjour sur l'île de Kos avec le Crédit Agricole » et Ailleurs voyages sur la base d'un tirage au sort.

ARTICLE 2 : Ce tirage au sort est ouvert aux personnes majeures clientes ou non-clientes du Crédit agricole Centre-est.

ARTICLE 3 : La participation à ce tirage au sort est gratuite et sans obligation d'achat. Le participant remplit un bulletin de participation qu'il remet dans l'urne sur le stand d'Ailleurs voyages sur le Salon Mahana de Lyon.

ARTICLE 4 : Chaque coupon devra être rempli complètement et lisiblement (sous peine de nullité). Il ne sera retenu qu'un seul coupon par participant.

ARTICLE 5 : Tous les bulletins conformes (Cf. Article 4 du présent règlement) donneront lieu au tirage au sort organisé le dimanche 4 mars 2012 à 18h00. Ce tirage, ouvert au public, aura lieu sur le stand d'Ailleurs voyages au Salon Mahana de Lyon.

ARTICLE 6 : Le tirage au sort désignera 1 grand gagnant.
Le lot est le suivant : Un séjour pour 2 d'une semaine sur l'île de Kos, en formule tout compris d'une valeur commerciale de 2 128 € TTC.

ARTICLE 7 : Les gagnants acceptent la remise officielle du lot, sauf renonciation au prix, suivant des modalités pratiques (lieu, date et heure) qui leur seront précisées ultérieurement.

ARTICLE 8 : Le prix ne peut en aucun cas être échangé contre des espèces ou toute autre contrepartie même dans le cas de renonciation.



ARTICLE 9 : Le Crédit agricole Centre-est se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le jeu, en cas de force majeure ; cette décision sera portée à la connaissance des participants par voie d'affichage.

ARTICLE 10 : Les organisateurs se réservent le droit d'associer le nom et l'image des gagnants à des fins publicitaires ou de relations publiques.

ARTICLE 11 : La participation au tirage au sort implique l'adhésion inconditionnelle et sans recours au présent règlement.

ARTICLE 12 : Les informations personnelles recueillies sur les bulletins de participation sont nécessaires pour la participation à ce tirage au sort mais ne feront pas l'objet d'utilisation à des fins commerciales.

ARTICLE 13 : Le présent règlement est déposé chez Me UZEL, huissier de justice 2 bis rue Jacques 69582 Neuville sur Saône Cedex. Le règlement est à la disposition de tous sur le stand d'Ailleurs voyages sur le Salon de Mahana Lyon.



VOTRE HOTEL :

CARAVIA BEACH HOTEL & BUNGALOWS 4*

SITUATION

Le **CARAVIA BEACH HOTEL & BUNGALOWS 4*** est situé à 12 km de l'aéroport et 13 km de Kos au bord d'une magnifique plage de sable fin, entouré de splendides jardins.

VOS CHAMBRES

L'hôtel dispose de 212 chambres spacieuses situées dans le bâtiment central et 80 bungalows éparpillés dans le parc pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes. Les chambres sont équipées de salles de bains luxueuses avec baignoire ou douche, meublées avec goût. Elles comprennent un minibar (sur demande) ou réfrigérateur, télévision par satellite et chaînes musicales, téléphone, ordinateur portable avec connexion Internet sur demande, climatisation individuelle et room service sur demande.

RESTAURATION

L'hôtel possède un restaurant principal, un snack-bar taverne, un bar piscine, un bar principal, un bar de plage.

SPORTS ET LOISIRS

Outre sa vaste plage de sable fin, vous disposerez de trois piscines pour adultes et enfants avec transats, un parcours de minigolf, trois courts de tennis éclairés, un terrain de basket-ball et de volley-ball, une salle de fitness avec bains à remous, une aire de jeux pour enfants, deux garderies, un théâtre en plein air.

ANIMATION

Une équipe d'animation vous proposera diverses activités diurnes et nocturnes 7 jours par semaine avec en prime une soirée grecque une fois par semaine et une soirée folklorique.

A VOTRE DISPOSITION

L'hôtel propose les services suivants avec participation : coffres forts, service de blanchisserie, Parasols et transats à la plage, Sports nautiques motorisés ou non: pédalos, canoës, windsurf, ski nautique, parachute, banana boat, école de voile (extérieure à l'hôtel) ainsi que la location de vélo et de voitures.



Descriptif sous réserve de modification pour la saison 2012



BON D'UNE VALEUR de 2128 € (valeur maximum, pour un départ entre le 15/07/12 et le 25/08/12) valable pour 2 personnes en chambre double pour un séjour au CARAVIA BEACH HOTEL & BUNGALOWS 4* en formule Tout compris. Départs possibles de Lyon entre le 13 mai et le 1^{er} septembre 2012, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

Ce voyage n est pas remboursable ni totalement ni partiellement, ni cessible.

Les gagnants seront contactés par Ailleurs Voyages, par email ou téléphone. A défaut de présence du gagnant lors du tirage au sort sur le stand Ailleurs Voyages, le 4 mars 2012 à 18h, le lot sera remis officiellement dans les locaux du Crédit Agricole Centre-est en présence de son personnel et de celui d'Ailleurs Voyages.

